

Rouge. Les flots s'ouvriraient pour vous et vous passerez la mer à pied sec. Vous serez alors à l'abri des poursuites de vos ennemis, et le moment viendra où vous verrez l'armée ennemie, semblable à celle de Pharaon, se précipiter dans les flots d'une mer en furie qui entraînera et engloutira tout, hommes, chevaux, armes et bagages, tandis que vous pourrez répéter le chant de triomphe du chef des Hébreux : *Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem dejecit in mare.*

“ Courage donc et confiance ! Les Hébreux avaient pour les guider dans le désert deux colonnes, l'une de fumée pendant le jour, l'autre de feu et de lumière pendant la nuit. Nous avons Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement, les églises, les prières, qui sont pour nous la colonne de feu de la nuit. Dans le jour nous avons la fumée, et elle est importune, et nous devons toujours chercher à nous en tenir éloignés. Cette colonne de fumée, quelle est-elle ? Ce sont les scandales de cette cité sainte, ce sont les délits qui l'infestent, les usurpations qu'elle endure, les injustices qu'elle souffre.

“ Voilà la fumée qu'on voit et dont vous devez sans cesse vous écarter, vous tous qui êtes ma consolation et ma joie, et qui formez une si belle couronne autour de moi. Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, d'autant plus que je ne pourrai guère vous entretenir davantage, ayant toujours, comme bonne compagnie avec moi, un peu de rhume. Je conclus donc, et je prie Dieu qu'il descende sur toute cette assemblée et bénisse les généraux et

vous tous, et qu'il vous donne l'esprit de constance dans la résolution que vous avez si glorieusement prise et que tous vous avez si fidèlement gardée jusqu'ici. Que cette bénédiction de Dieu vous donne la constance, qu'elle vous donne la paix, pour pouvoir marcher en avant, non pas quarante ans, mais jusqu'au jour qui marquera la fin des maux présents, afin que le *Cantemus* de Moïse vous accompagne pour le restant de vos jours ! *Benedictio Dei, etc.* ”

Nous sommes certain de faire plaisir à nos lecteurs en consacrant aujourd'hui presque toutes les colonnes du Collégien à la reproduction des paroles du Pape. Nous ne pourrions faire lire à nos abonnés tout ce que dit Pie IX ; nous faisons tout ce que nous permet l'exiguïté de notre feuille : nous regrettons de ne pouvoir faire plus, car à notre sens, les paroles du Pape donnent sur les événements et les hommes, les explications qui doivent servir de base à une véritable philosophie de l'histoire.

Un gouvernement chrétien.

Nos lecteurs connaissent déjà Garcia Moreno, le président de la république de l'Équateur. Son gouvernement est le *seul* qui aujourd'hui, comprenne le rôle de l'État vis-à-vis de Dieu et de l'Église. En voici encore une preuve dans ce décret digne de Charlemagne.

“ Le Sénat et la Chambre des députés de l'Équateur réunis en congrès :

“ Considérant,

“ 1^o Que le troisième Concile provincial de Quito, par un décret spécial, a consacré la République de l'Équateur au très-sacré Cœur de JESUS et l'a placée sous sa protection et sauvegarde ;

“ 2^o Qu'il appartient au pouvoir législatif de coopérer au nom de la nation à un acte qui est très-conforme à ses sentiments d'éminent catholicisme, et qui est aussi le moyen le plus efficace de conserver la foi et d'obtenir le progrès et le bien-être de l'État.

“ Décrètent :

“ Art. 1^{er}. — La République de l'Équateur est consacrée au très-saint Cœur de JESUS, qui en est proclamé le patron et le protecteur.

“ Art. 2. — Est déclaré fête nationale de première classe, la fête du très-saint Cœur de JESUS. Cette fête sera célébrée dans toutes les églises cathédrales de la République par les prélats diocésains, avec toute la pompe possible.

“ Art. 3. — Il sera érigé dans toutes les cathédrales un autel dédié au Cœur de JESUS, et à cette intention, le gouvernement fera appel au zèle et à la piété des Evêques.

“ Art. 4. — Sur le fronton de chacun des autels mentionnés dans l'article précédent, sera placée, aux frais de l'État, une table de marbre sur laquelle sera inscrit le présent décret.

“ Fait à Quito, capitale de la République, le 8 octobre 1873. ”

Un autre décret assigne au Souverain-Pontife une rente annuelle de 10 pour 100 sur le produit des décimes, et ordonne aux caisses de l'État d'envoyer sans retard la somme de 10,000 *pésos* (onces d'argent) à titre de présent au prisonnier du Vatican.

Mgr. Guigues, Ev. d'Ottawa.

L'Église du Canada vient de faire une grande perte par la mort du vénérable évêque d'Ottawa. Mgr. Guigues, né à Gap, France, en 1805, sacré premier évêque d'Ottawa (alors Bytown) en 1848, est décédé dans sa ville épiscopale, dimanche, le 8 de ce mois.

L'illustre prélat était membre de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Il a longtemps prêché des missions dans les villes et les campagnes du Canada avant d'être évêque ; et l'on peut dire que de sa vie sa consécration épiscopale, sa vie a toujours été, dans toute la force du mot, la vie d'un apôtre.

R. I. P.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs le retour au milieu de nous du Rév. M. A. Dumesnil, qu'une maladie des plus graves avait retenu absent depuis près de six mois.